

# ENGAGEMENT RECIPROQUE

MODELE PROPOSE

## **Convention Collective n° 2395 - Annexe n° 4 - Engagement réciproque**

*“Les futurs employeurs et salarié peuvent se mettre d'accord sur le principe de la conclusion à un moment donné, d'un contrat de travail relatif à l'accueil d'un enfant.”*

## MODÈLE D'ACCORD

Suite au contact pris ce jour : \_\_\_\_\_  
Entre

Monsieur ou Madame: \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel: \_\_\_\_\_

Et, l'assistant(e) maternel(le): \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel: \_\_\_\_\_

Pour l'accueil de l'enfant:

Il est convenu d'une promesse d'embauche avec signature de contrat à compter du :

---

sur les bases suivantes :

- Jours d'accueil prévus dans la semaine : \_\_\_\_\_
- Tarif horaire brut: \_\_\_\_\_
- Durée mensuelle de l'accueil : \_\_\_\_\_
- Rémunération mensuelle brute : \_\_\_\_\_

**Ce document vous engage et ne doit donner lieu à aucune transaction financière.**

**Si l'une des parties décide de ne pas donner suite à cet accord de principe, elle versera à l'autre une indemnité forfaitaire compensatrice calculée sur la base d'un demi mois par rapport au temps d'accueil prévu.**

Signature du futur employeur :  
(précédée de : Lu et approuvé )

Signature du futur salarié:  
(précédée de : Lu et approuvé )